CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E215421** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2025
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/06/2026
Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-MALO

Siret : **945 222 230 00027**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 135071886 Q - MCE - 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 135071886 Q - MCE - 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **TY YAC'H**

7 LA POTINAIS
BATIMENT A - CELLULE A03
22130 LANGUENAN

Téléphone : 06 70 06 21 60 **Fax :**
Portable : 06 70 06 21 60

Site Internet :
E-mail : contact@ty-yach.fr

Responsabilité légale :
CASSET AYMERIC, EMMANUEL CO-GÉRANT / VIALET JORDAN, RUDY, PATRICK GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	05/11/2026
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/09/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/11/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	05/11/2026
o Isolation des combles perdus	05/11/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/11/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 15:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.